

Occuper un emploi ou faire un stage pendant les études est un excellent moyen d'acquérir de l'expérience, de développer des compétences et d'établir des contacts professionnels.

Dans ce contexte, la Ville de Joliette vous offre la chance d'évoluer dans un milieu stimulant et toujours en mouvement !

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la supervision du directeur de l'Aménagement du territoire, le titulaire procède à l'inspection systématique du territoire de la Ville afin de détecter toute utilisation non conforme de l'eau potable. Il sensibilise le public en lien avec les bonnes pratiques d'économie d'eau potable.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- Procéder à l'inspection visuelle, en voiture et à bicyclette, des différentes rues de la Ville quant au respect du règlement sur l'arrosage;
- Donner de l'information, distribuer des avertissements et donner des constats d'infraction aux contrevenants;
- Compléter le rapport journalier des inspections;
- Sensibiliser et éduquer le public concernant les bonnes pratiques concernant l'économie de l'eau;
- Informer son directeur de tout problème ou situation particulière;
- Effectuer tout autre travail connexe demandé par son supérieur.

EXIGENCES

- Être étudiant dans un établissement scolaire reconnu par le ministère de l'Éducation en techniques policières ou dans une autre domaine d'études en lien avec le contact direct avec le public;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide;
- Excellente condition physique, car l'usage de la bicyclette est exigé.

APTITUDES

- Capacité à travailler sous diverses conditions climatiques;
- Être persuasif et bon communicateur;
- Autonome et responsable.

SALAIRE ET HORAIRE

Salaire : 18,65 \$ / heure.

Horaire de travail : 33,75 heures / semaine. Horaire variable de jour, de soir, de fin de semaine selon les besoins du service.

LIEU DE TRAVAIL

Hôtel de ville, 614, boulevard Manseau, Joliette.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 11 avril 2021, 16 h 30** au courriel suivant : **rh@ville.joliette.qc.ca**. Veuillez joindre une preuve de fréquentation scolaire.

Les candidatures ne répondant pas aux exigences minimales requises seront rejetées et seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Joliette applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'utilisation du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

LE SERVICE DU CAPITAL HUMAIN